

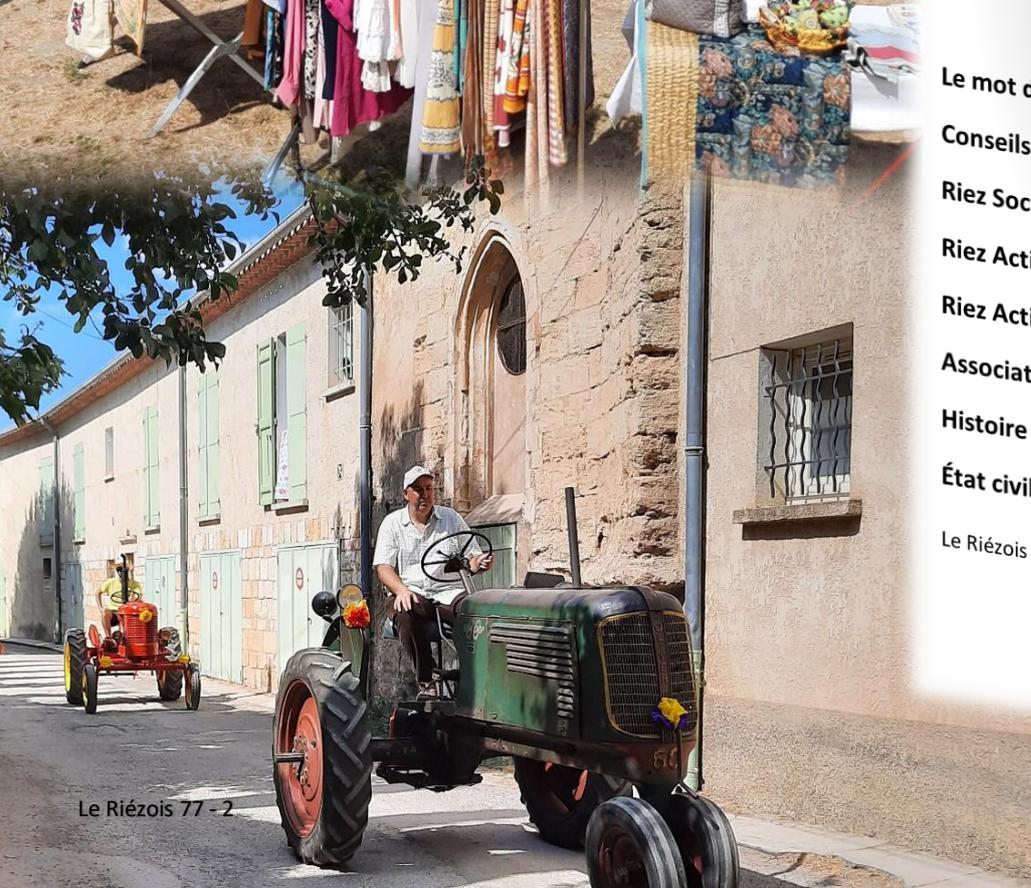
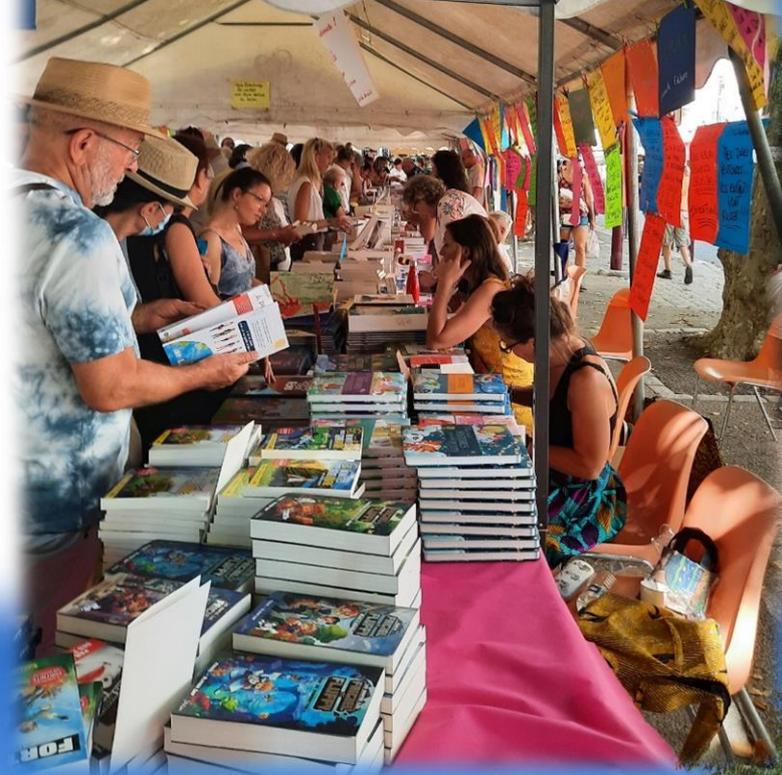
# LE RIÉZOIS

Bulletin municipal d'informations *infos*



[www.ville-riez.fr](http://www.ville-riez.fr)

**N° 77 Octobre 2022**



## Sommaire

Le mot du maire	
Conseils municipaux	p. 3
Riez Société	p. 4
Riez Activités (1) Réunions	p. 5
Riez Activités (2) Travaux	p. 7
Associations - Culture...	p. 12
Histoire	p. 15
État civil - Expression des élus minoritaires	p. 18
Le Riézois est disponible sur le site de la ville.	p. 20



# Le mot du maire



## Le Riézois. Infos

### Publication

Mairie de Riez

### Directeur de la publication et de la rédaction

Christophe Bianchi

### Rédaction

Jean-Paul Faucon, Caroline Marin et les auteurs des articles cités dans le numéro

### Création, mise en page

Jean-Paul Faucon

### Crédit photos

Mairie de Riez, auteurs des articles

### Tirage

1400 exemplaires

### Impression

Imprimerie de Haute-Provence

Imprim'Vert

ZA Les Iscles

04 700 La Brillanne

### Dépôt légal

À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

## Riézoises, Riézois,

*Les années filent, la modernité remplace la tradition, la technologie surpasse le réel, et pourtant, à l'heure du web qui nous transporte à l'autre bout du monde en une fraction de seconde, la magie du vivant demeure. Notre village doit être un exemple de la préservation du vivant et de son passé.*

Le dernier trimestre 2022 est bien entamé et les vacances de la Toussaint sont déjà en vue. Je parle du trimestre scolaire bien sûr car quel que soit notre âge, que nous soyons parents, grand-parents ou avec un autre statut familial, l'atmosphère particulière des périodes scolaires rythme nos vies. L'ambiance générale n'est pas la même, les senteurs et les couleurs sont autres, les cartables vagabondent dans nos rues au son des cris et des interjections joyeuses. Nos aînés au soleil sur leur banc participent encore à tout cela avec le souvenir ravivé. Le contexte international n'est pas réjouissant : guerre en Ukraine, difficultés énergétiques, inflation qui altère notre mode de vie et la gestion de nos finances municipales. Les conseillers municipaux et moi-même sommes au travail pour y faire face afin que le village évolue vers ce qui doit être le meilleur. Vous trouverez dans ce N° 77 du Riézois, que j'ai voulu le plus éclectique possible, le point sur les réalisations et les travaux en cours. Les principales réunions conduites y sont décrites. Des informations me reviennent sur la lenteur de l'évolution, les « y a qu'à » ou « il faut qu'on »

fleurissent. Je les prends en compte au mieux respectant les obligations administratives incontournables mais parfois en les ressentant parfois comme quelque peu injustes. Les travaux du Baptistère touchent à leur fin l'éclairage étant en cours, le clocher a été débarrassé du figuier, le silo a été désossé de sa partie métallique, le marquage au sol est terminé, les travaux permettant des économies d'énergie de l'école maternelle se préparent... sans oublier le respect que nous portons à l'environnement avec la replantation d'arbres, avec l'utilisation progressive de dispositifs à basse consommation et une limitation du temps d'éclairage pour les édifices publics. Le respect de l'environnement c'est aussi la propreté de nos rues, de nos parcs. Chacun doit y apporter sa pierre. Utilisons au mieux les containers à ordures. Le Parc des Colonnes, lieu de manifestations diverses, de pique-nique, de jeux des enfants est devenu un lieu où les chiens font leurs besoins. Je ne critique pas la gent canine mais il est possible de ramasser les présents parfumés qui ornent ces lieux. Le 18 décembre ce sera la fête des enfants avec le marché de Noël, le feu d'artifice, la musique. En début d'année la cérémonie des vœux nous rassemblera avec un beau moment festif.

N'oubliez pas que le service communication de la mairie, que ce soit par le biais du Riézois, par internet, par l'affichage sur les panneaux officiels, vous informe au jour le jour de la vie de notre village.

*Si votre vie quotidienne vous paraît pauvre, ne l'accusez pas ; accusez-vous plutôt, dites-vous que vous n'êtes pas assez poète pour en convoquer les richesses. Pour celui qui crée, il n'y a pas, en effet, de pauvreté ni de lieu indigent, indifférent, écrivait Rainier Maria Rilke, poète autrichien né en Bohême, dans ses lettres à un jeune poète. Méditons cette pensée. Que notre union vers un même but de vivre ensemble avec nos traditions en soit un des moteurs car qu'une chose soit difficile doit nous être une raison de plus pour l'entreprendre.*

Christophe Bianchi, Maire de Riez

# RIEZ CONSEILS MUNICIPAUX

## RÉUNION DU 16 JUI 2022 À 14 H

ORDRE DU JOUR • Décision modificative n° 1 / Budget général • Modification postes / Service administratif  
• Modification poste / Service animation • Vente véhicule / Service voirie • Travaux enfouissement réseau télécommunications / Route de Sainte-Croix / SDE 04 (Syndicat D'Énergie 04) • Convention d'occupation domaine public / Infrastructure recharge véhicules • Convention groupement de commandes / Service télécommunication / DLVA  
• Terminal bancaire / Régie crèche municipale / abonnement • Crèche municipale / Accueil pour tous / Convention financière / Puimoisson • Avenant n° 3 / ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) / Montagnac-Montpezat • Avenant n° 4 / ALSH / Allemagne-en-Provence • Convention de participation / ALSH / Montagnac-Montpezat • Convention de participation / ALSH / Allemagne-en-Provence • Subvention exceptionnelle / Hôpital local / Achat Jukebox • Publicité des actes / Format.

### Question orale

Question posée par Jacqueline ESCUDIER au sujet du restaurant « Le Petit Provençal » : Nous avons vu apparaître ces dernières semaines une nouvelle construction sur le rempart. N'oublions pas que le rempart, dans le prolongement du clocher, donne toute son originalité à notre commune. La surface occupée maintenant par les exploitants déborde très largement celle de l'édifice construit. Le rempart est-il devenu un espace public alors que son entretien est dévolu aux propriétaires ? La majorité municipale a-t-elle donné son accord pour la construction de ce bâtiment ? Quelle est la législation en vigueur et la municipalité s'est-elle appliquée dans la limite de ses pouvoirs à la faire respecter ?

*Monsieur le Maire indique que ce n'est pas un espace public mais un lieu privé. Il n'y a pas d'accord de la municipalité pour les travaux. Une rencontre a eu lieu il y a 3 mois pour les bouteilles de gaz sur le domaine public. Celles-ci ont été enlevées. Un rappel a été fait au propriétaire pour le dépôt d'une déclaration préalable. Celui-ci s'est engagé à arrêter les travaux et à déposer une déclaration préalable. Cependant, il a continué les aménagements extérieurs sans autorisation. Je me suis déplacé avec la police municipale afin de relever les infractions. Le service urbanisme a contacté l'UDAP et les services de la Préfecture afin de faire cesser cette infraction. Suite à leur visite sur site, ces deux services ont émis des rapports qui ont été transférés auprès du Procureur de la République de Digne-les-Bains.*

## RÉUNION DU 25 JUILLET 2022 À 14 H

ORDRE DU JOUR • Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 / Année 2023 / Budget principal et Budget CCAS • Suppression régies municipales • Vente véhicule / Service voirie • Litige LB Amperis - Commune de Riez / Remboursement • Modification de poste / Service administratif • École primaire / Intervention musicale  
• Crèche Municipale / Règlement de fonctionnement • Programme Petites Villes de Demain / Contrat de sécurité.

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site <https://www.ville-riez.fr/>

### Distribution des numéros d'identification de votre domicile

Au-delà de la distribution du courrier, la qualité des adresses est cruciale pour l'accès aux secours ou le maintien à domicile des personnes âgées, qui plus est dans un territoire où l'habitat est dispersé comme chez nous.

**La distribution des numéros devant figurer sur ou au voisinage de votre boîte aux lettres continue.**

Pour obtenir votre numéro, les jours de distribution (place de la Mairie - ancien Bureau du Tourisme) sont :

**le lundi après-midi de 14 h à 16 h, le mercredi matin de 9 h à 11 h.**

Ne pas oublier de vous présenter avec la lettre qui vous a été envoyée par la mairie.

**LES RÉCLAMATIONS SERONT GÉRÉES À PARTIR DE DÉBUT NOVEMBRE SELON UN PROTOCOLE QUI SERA INDIQUÉ ULTÉRIEUREMENT.**



## La rentrée des classes

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions que ce soit à l'école maternelle ou à l'école primaire. Parents et membres du conseil municipal étaient présents pour faire de ce moment un instant convivial. C'est ainsi qu'en toute quiétude nos enfants retrouvaient ce qui va être leur lieu de rassemblement, d'étude et d'apprentissage de la vie commune durant toute l'année scolaire.



Les nouveaux arrivants à l'école primaire ont reçu une trousse garnie offerte par le CCAS de la mairie. À la cantine aussi tout était prêt. Le menu de ce repas de rentrée, composé de salade, de petits pois mayonnaise, raviolis à l'aubergine, gouda, compote...et **le tout bio** a été fort apprécié. Le personnel dévoué en charge de cette pause méridienne, qui est un important moment de détente, a tout mis en œuvre pour satisfaire les enfants.

## La crèche municipale de la Baumine

C'est la rentrée !!!!

L'été vient de se terminer. Pour les enfants et les professionnelles c'est la reprise. Nos « petits » ont rangé les pelles et les seaux, fait une croix sur le maillot et les tongs et dégonflé les bouées. Les enfants ont alors retrouvé avec plaisir toute l'équipe, forte de nouvelles idées pour cette année.

Est venu ensuite le temps d'accueillir dans les rangs les nouveaux enfants, bébés et grands, inscrits tout au long de l'année 2022 et qui trépignaient d'impatience à l'idée de découvrir les trésors cachés de la crèche.

L'équipe pluriprofessionnelle, aux profils et expériences riches et variés, a mis tout en œuvre pour offrir à tous les enfants et leur famille un accueil bienveillant. En effet, les premières séparations sont source d'enjeux pour le futur de chaque enfant et il est important d'être vigilant et de prendre le temps nécessaire.

Au chapitre des projets, il se prépare en coulisses quelques moments festifs qui raviront petits et grands :

- des ateliers créatifs et un spectacle autour de l'éveil corporel et du cirque en lien avec le Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant (RAMI) de la DLVA ;
- un partenariat avec l'EHPAD de l'hôpital de Riez est en cours et devrait se finaliser prochainement autour de rencontres avec les séniors ;
- un spectacle de fin d'année créé et réalisé par l'équipe ;
- des temps d'échanges et de partage avec les enfants de l'école maternelle, comme au printemps 2022 avec le jardin sensoriel...

Bien sûr, tout au long de l'année, l'équipe ne manquera pas de proposer, comme elle en a le secret, de nombreuses activités ludiques et éducatives, portées et soutenues par la directrice, éducatrice de jeunes enfants de formation et la municipalité.

L'année s'annonce belle et riche à la crèche.



## Plusieurs réunions, réceptions, rencontres

se sont tenues dernièrement à la mairie de Riez.

Parfois qualifiées à tort de poudre aux yeux, de parole elles sont nécessaires au développement du village. Elles sont une composante de notre temps où échanges et concertations permettent de dégager des majorités de travail.

# RIEZACTIVITÉS (1)

## Des ministres à Riez

Riez a reçu ce 5 août 2022 la visite de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Le but de cette visite était de constater et d'échanger sur les grandes difficultés liées à la sécheresse et d'en évaluer au mieux les conséquences sur l'agriculture, le tourisme et l'environnement.

Faisant suite à la visite à Roumoules d'une exploitation agricole tournée vers la culture de la lavande et avant la visite du lac de Sainte-Croix pour constater la baisse alarmante de son niveau et ses conséquences entre autres sur le tourisme, les ministres, leurs conseillers, des représentants de la préfecture, les députés du département ont fait une halte à Riez où les attendaient le maire et ses conseillers, divers membres du Parc du Verdon, de la DLVA. Les échanges se sont déroulés au Parc des Colonnes, sur les berges du Colostre dont le lit à sec témoignait ô combien de la difficulté de la situation. Cette séquence biodiversité et sécheresse a été marquée par l'intervention de plusieurs responsables ou représentants de structures impliquées.



Marc Fesneau  
Christophe Béchu

La première prise de parole a été celle du représentant de l'OFB (Office Français de la Biodiversité). Il a expliqué que le Colostre était une rivière méditerranéenne dont le débit variable au cours d'une année présentait fréquemment des périodes d'étiage. La problématique actuelle réside dans le fait que la durée de cette période de sécheresse est longue et peut être à l'origine de la perte de la biodiversité. Les conséquences : une perte de la faune (on a déjà connu la perte du barbeau), le développement d'espèces invasives telle que l'écrevisse de

Californie. Sur un autre point la concentration des polluants doit être surveillée. L'aménagement du Colostre qui a commencé à Saint-Martin-de-Brômes doit se poursuivre. L'élimination des obstacles infranchissables pour la truite par exemple doit se poursuivre.

Le représentant des pêcheurs du 04 a souligné la concomitance de deux crises : une actuelle avec les méfaits que l'on constate, l'autre à long terme, celle du réchauffement climatique nécessitant la mise en place de politiques durables.

Le représentant de l'agence de l'eau (établissement public du ministère de l'environnement) dédiée à la préservation de l'eau en luttant contre les pollutions et en permettant sa meilleure utilisation a par la suite expliqué la nécessité de mettre en place une meilleure politique de l'eau.



Restaurer le lit des rivières, développer un milieu de vie correct et associer les riverains dans cette action sont des nécessités incontournables.

Le rôle du Parc du Verdon a été rappelé par son président et ses collaborateurs. Ne serait-ce que par son nom, le parc est pleinement associé à l'eau. C'est pour cela, et en raison de l'importance de ce cours d'eau, que les travaux ont débuté sur le Colostre. Ces travaux de réaménagement ont été de nouveau expliqués avec photos à l'appui. Des méandres ont été reconstruits, la ripisylve (formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau) a été reconstruite avec la plantation de végétaux dans le but de conserver ou de redévelopper la faune, par exemple les chauves-souris. Il sera veillé sur la continuité du cours d'eau en éliminant les obstacles le rendant infranchissable à la faune aquatique.

Pour terminer le ministre Christophe Béchu a également souligné lui aussi la concomitance des deux problèmes que sont la sécheresse actuelle et le réchauffement à long terme. En ce qui concerne la sécheresse et ses conséquences immédiates il est nécessaire de prendre des décisions rapidement. « Un déficit de précipitations de 88 % par rapport à ce qui aurait été nécessaire est enregistré ». Dans la zone du Colostre le seuil de crise va être déclenché. Des contrôles de plus en plus importants vont être réalisés afin que la réglementation soit respectée. La préservation de la biodiversité est un point essentiel. Le ministre a fortement remercié tous les participants à cet effort nécessaire et assuré de la collaboration des structures de l'État.

Le ministre de l'Agriculture s'est prêté à une longue interview au bord du lit à sec du Colostre afin de donner plus de poids à cette visite témoignant de l'engagement de l'État dans la gestion de cette problématique.



*Le Colostre à sec présenté aux ministres*

En aparté la relation abeille/lavande a été évoquée avec le ministre Christophe Béchu, l'abeille étant un des éléments à l'origine de la biodiversité. L'importance de l'apiculture, de la nécessité de fleurs mellifères assurant une récolte de qualité, d'un miel spécifique emblème de la région ont été fortement soulignés.

J.-P. Faucon

## La gendarmerie à Riez



Le colonel Ewens Millet commandant du groupement de gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence s'est rendu à Riez avec ses collaborateurs afin de rencontrer les gendarmes installés à Riez pour l'été. Après une visite des locaux d'habitation mis à disposition par la mairie, une réception à l'hôtel de ville a été l'occasion d'échanges fructueux qui ont mis en évidence l'importance et la difficulté du travail accompli. Les différents élus présents ont pu

apprécier le professionnalisme des intervenants et leur dévouement afin d'assurer la sécurité et ont touché du doigt les diverses contraintes procédurales auxquelles ils sont soumis. Le départ du major Franck Ruel défini comme « gendarme à l'ancienne » doté d'un charisme remarquable a été rappelé.



## Projet Petites villes de demain



Le 29 juin s'est tenu un Comité de pilotage (Copil) pour le lancement officiel du projet Petites Villes de Demain. Ont participé à cette manifestation : la sous-préfète, les représentants de la région et du département et du Parc du Verdon. Des représentants d'Oraison (dont le maire B. Gauvan), autre petite ville élue comme Riez en seconde intention, est à noter. Évelyne Maurras en poste à la mairie et recrutée dans le cadre de cette action, a exposé avec précision le projet de territoire, les stratégies et les actions à engager.



Le Copil Petites Villes de Demain

## Enfin des changements au silo

La Société Hiatus qui a racheté le silo est venue présenter ses premières réflexions sur le futur du « site du Silo ». Son dirigeant Xavier Jette a fait part de tout son intérêt pour ce projet. Un intérêt financier pour sa société bien sûr, mais pour le village une évolution plus que notable pour ce site dont la dépravation entache l'entrée de Riez depuis des années. Le programme de reconversion fera la part belle aux arts libéraux, à la culture architecturale et aux loisirs (bistrot, exposition, résidence et atelier d'artiste, festivals) mais aussi à des services plus locaux et polyvalents (bureaux, salle de sports, halle aux événements...). Actuellement seuls les travaux de démolitions et restitution du site initial du bâtiment classé ont commencé.



Photo Jérémy Azzaro

## Dynamo

"Dynamo est un programme pour donner un coup de pouce à l'insertion professionnelle des jeunes et des moins jeunes dans le bassin de Riez Verdon, organisé par et au Lieu-dit, grâce au soutien du Crédit Agricole et de la participation de nombreux partenaires.

C'est d'abord une plateforme, [dynamo.lieu-dit.org](https://dynamo.lieu-dit.org) qui permet de rentrer et de visualiser des offres d'emploi, de visualiser les CV de candidats, de consulter la cartographie des acteurs et des dispositifs de l'insertion professionnelle sur le secteur et d'utiliser un outil de visioconférence mis à disposition gratuitement. C'est aussi un programme d'ateliers de soutien consultable sur la plateforme et détaillé ci-dessous :

*réaliser* un CV numérique qui vous ressemble et formaliser son projet (sur RDV à partir de juin 2022),

*s'entraîner* aux entretiens (11 octobre 2022), *trouver* sa voie professionnelle pour les collégiens et lycéens avec la CMAR (sur RDV à partir de septembre 2022), *découvrir* les étapes de la création d'entreprise et les aides pour vous lancer (27 septembre et 17 novembre 2022), *imaginer* ensemble des projets à développer ici et trouver des partenaires (27 septembre 2022), *trouver* un entrepreneur local pour vous parrainer et vous coacher (à partir de septembre 2022), *apprendre* à gérer ses émotions pour avancer sereinement (avec le CODES04 le 4 octobre 2022), *prendre soin* de soi par l'alimentation (avec Anne Poirier - Naturopathe - le 18 octobre 2022).

Et d'autres ateliers en cours de programmation avec nos partenaires".



## 📌 Réunion avec l'ALSH

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) gère le centre aéré et diverses autres journées de garde des enfants (mercredi, début et fin de journée d'école, pause méridienne). Son gestionnaire Jean-Luc Guyodo a été reçu en mairie le 14 septembre 2022 afin de faire le point sur le nombre et l'utilisation des « journées enfants » comprises dans le contrat qui lie la mairie à cette organisation.



Sur les 2 500 journées comprises dans notre contrat, 2 655 ont été déjà utilisées. En fin d'année une estimation prévoit l'utilisation de 2 900 journées. Ce nombre de journées plus important que prévu témoigne de l'engouement des enfants pour le centre. Les activités sont très bonnes, « super » comme disent les enfants. Les animateurs sont de qualité. Le nombre des inscrits de moins de 6 ans et la tranche des 10-14 ans a explosé.

En conclusion de cette réunion, il a été décidé de continuer les activités comme engagées depuis le début de l'année.

**À noter toutefois la fermeture du centre pour la seconde semaine des congés de la Toussaint soit du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 2022**

## 📌 Autres réunions

### La poste

Des représentants de la poste sont venus en mairie afin d'évoquer l'avenir de la poste, les nouvelles orientations de ce service en ce qui concerne la distribution, les tarifs. Le bureau de poste de Riez sera maintenu. Seul le maire peut en décider autrement. Son déplacement dans un autre lieu du village a encore une fois été évoqué sans conclusion satisfaisante. La baisse du courrier est d'environ 7 à 8 %. L'activité concernant la distribution des colis est en augmentation. Les locaux deviennent inadaptés et un déménagement de cette activité vers la zone artisanale de Roumoules est prévue en janvier 2023. Un plus qui marquera la fin des embouteillages matinaux sur les Allées avec les nombreuses voitures de la poste en stationnement.



*Jour d'orage sur le Montdenier (vue de Saint-Maxime)*

### Place Saint-Antoine

L'équipe de maîtrise d'œuvre est venue présenter les dernières avancées et difficultés concernant ce dossier. Il a été question de la gestion des eaux fluviales, des seuils de niveaux et des marches intermédiaires côté place de la Colonne, des plots de passage limitant l'entrée de la place, de l'emplacement des containers à ordures et... de la revue à la hausse des prestations. Le BET prépare à présent le dossier de consultation des entreprises.

### Saint-Maxime

L'appel d'offre pour le choix du maître d'œuvre vient d'être publié.

Attente des candidatures, choix du maître d'œuvre parmi les différents candidats...

**Délai pour cette procédure : environ 3 mois.**

# RIEZACTIVITÉS (2)

## Les travaux

On ne les remarque pas toujours. Pourtant des travaux, des améliorations sont en cours ou sont achevés. Parcourez le village et regardez sans badauder ce qui est fait sachant que tout ne peut être réalisé dans l'instant. Des normes sont à respecter, des autorisations sont à demander et surtout à obtenir. De plus, le temps de travail du personnel fort dévoué n'est pas extensible.

### Goudronnage et autres

Le goudronnage de la rue Hilarion Bourret et du rond-point du Baptistère est terminé. Le marquage au sol est effectif.



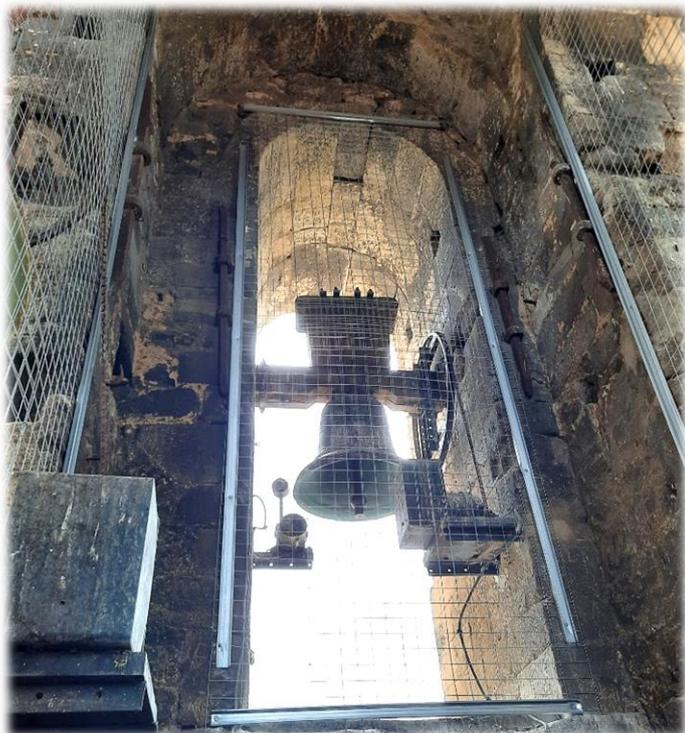
Un chemin piétonnier allant de la Caisse d'Épargne au pont du Colostre est matérialisé. Une protection des piétons cependant un peu illusoire particu-



lièrement lors des affluences d'été. Les miroirs améliorant la sécurité au pont de l'Auvestre et au débouché du chemin du Revesca sur la D 11 ont été remplacés.

### Clocher de la Cathédrale

Une nouvelle vie pour le clocher de la cathédrale de Riez... Après un nettoyage complet des dégâts occasionnés par les pigeons un filet de protection a été mis en place pour empêcher toute nouvelle intrusion. Le figuier et les herbes folles qui ont pris possession des lieux sur la partie



sommitale ont été enlevés. Un travail difficile et périlleux. L'éclairage de la salle des cloches est de nouveau actif. Quant aux cloches... bientôt nous les entendrons à nouveau pour qu'elles rythment le temps et les événements importants du village.



Élimination du figuier du clocher de la cathédrale



Photos  
Marion Bondil

Compte tenu du coût de l'ensemble des travaux une souscription a été ouverte par la paroisse afin d'aider la mairie. La participation est déjà importante. Un bon de souscription est largement diffusé.

### 🚩 Embellissement du transformateur électrique

Depuis plusieurs années, un partenariat entre l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA04), Enedis et le SDE 04 propose à toutes les communes



Saint-Maxime ornant le transformateur



du département la possibilité d'embellir des transformateurs électriques. La commune de Riez a répondu favorablement à cette proposition ce qui a permis à l'équipe mobile de « En Chantier » Repérage d'invisibles (ADSEA04) d'accompagner des jeunes de Riez et des environs (Les Méas, La Brillanne) en programmant un chantier éducatif pour procéder aux travaux de peinture et de graffe sur le transformateur. Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 29 ans, sans scolarité, sans emploi ni formation en dehors de tous les dispositifs d'insertion, de se remobiliser afin d'élaborer un projet de vie sociale et professionnelle. Ces chantiers sont encadrés par l'équipe mobile du repérage des invisibles et par un graffeur professionnel Julien Marin « Colorskidesign » qui prodigue les conseils techniques de réalisation. Ces chantiers, qui se déroulent dans des lieux qui permettent leur visibilité et l'interaction avec la population, sont toujours l'occasion de rencontres profitables. Le chantier de Riez s'est déroulé les 4, 5 et 6 juillet.

### Ensemble paléochrétien

La borne électrique alimentant le baptistère a été déplacée afin de pouvoir créer un trottoir utilisable dans de bonnes conditions. C'est Inédis qui devait obligatoirement intervenir. Entre la décision de déplacement de la borne et la réalisation, trois mois se sont écoulés. Coût de l'opération : 1 234,80 €.

Après trois mois de vadrouille on ne sait où, couplés à une augmentation notable des prix, les barrières en bois qu'il y a obligation de poser sont arrivées. L'équipe municipale va les installer.

L'éclairage de l'ensemble du bâtiment est effectif. Quatre plots lumineux relèvent toute sa majesté.



*Borne électrique avant déplacement*

**Dans le cadre des économies d'énergie, les points lumineux des monuments publics sont équipés de dispositifs basse consommation. Il est prévu de couper l'éclairage à 23 h.**



*Réfection du réseau d'assainissement*

### Divers

La réfection du réseau d'assainissement est en cours dans le vieux Riez. La gêne occasionnée sera limitée au maximum.

À l'école maternelle la réfection des boiseries des portes et fenêtres se prépare de même que le changement de la chaudière.

## Le forum des associations

Le forum des associations a été un succès comme en témoignent les nombreuses photos publiées sur le site Riez la Romaine. Un choix éclectique pour s'occuper, se rencontrer au cours de l'année scolaire tant pour les enfants que pour les parents. La mairie subventionne les associations. En retour leur présence à ce forum a été fort appréciée et justifiait de l'encouragement financier octroyé.



Les stands au forum des associations

## Le don du sang

L'association Don du sang du canton de Riez remercie la mairie de Riez pour le prêt de la salle multi-activités ainsi que M. Renaud Muselier président de la région PACA pour son soutien. Nous remercions les bénévoles de l'association ainsi que les donneurs de sang.



## Musique



Concert de flûte piccolo

Le concert de flûte piccolo que l'on a pu entendre à la cathédrale de Riez a été un succès. Un succès par la qualité, la dextérité de l'interprète J.-L. Baumadier et pour l'éclectisme des œuvres interprétées qui nous a fait parcourir une époque comprise entre le baroque et le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'Ernestophone, la fanfare de l'École Normale Supérieure de Paris a enchanté le public lors de sa présentation sur le marché de Riez le 20 août 2022. Un concert à l'initiative de notre conseiller municipal Christophe Dubois et de sa fille Zoé qui témoignait d'une joie musicale non dissimulée.



Concert de l'Ernestophone

L'ensemble de ces manifestations musicales nous rappellent qu'il y a plusieurs années, Riez s'honorait de posséder une formation musicale :

**Le Réveil Musical Riézois.** Il regroupait des musiciens venus de Riez, de Valensole, de Gréoux... Tous participaient aux répétitions hebdomadaires. Son chef Maxime Veyan était d'un dévouement exemplaire, « toujours à l'écoute » et en permanence à recruter les jeunes du village à qui il enseignait la musique. Les anciens se souviendront de Chichi le chef-clairon, de Cassien chef-tambour qui avait crevé la peau de son instrument trop occupé à regarder une belle spectatrice, de Maxime (le maire) qui n'ayant pas démarré son solo dans l'Arlésienne de Bizet entendait toute une gamme de « croquins (non ! pas coquin, croquin) de sort » délivrés par le chef et bien d'autres remontrances. Cette phalange a été une marque de qualité renommée pour Riez et témoignait d'une vie communautaire que l'on oublie.

À la fin des manifestations le chef distribuait des bons pour aller boire le coup dans un bar du village. La tradition perdure puisqu'à la fin de la représentation de l'Ernestophone la mairie a aussi distribué des bons pour aller boire le coup.



**Mairie de Riez**  
**CONCERT DU 20 AOUT 2022**

**1 BON POUR UNE BOISSON GRATUITE**  
**MERCI POUR VOTRE PRESTATION**

Les « bons pour boire » en 1969 et 2022



De gauche à droite :  
Cassien, chef-tambour  
Veyan, chef de musique  
Bondil, porte drapeau

## Rencontre des anciens de l'école de Riez

Une belle journée encore que celle du 3 septembre 2022 où la 13<sup>e</sup> année des retrouvailles a réuni plus d'une trentaine de Riézois anciens élèves de l'école ou du collège.

Gracieusement cette année encore les pères Stéphane et Norbert nous ont prêté Saint-Élie pour la journée, une aide amicale et précieuse.



Les filles les plus en voix ont repris les cantiques appris durant leur enfance sur ce même lieu. Les autres, bon public, ont également entamé leur traditionnel tournoi de boules. D'autres encore ont refait le monde dont notre village en était le centre ce jour-là... Afin de joindre l'utile à l'agréable, tous ont répondu à l'appel aux dons, lancé pour

la restauration des cloches de notre cathédrale.

« À l'année prochaine » fut le maître-mot lorsque chacun après cette journée joyeuse retourna à ses occupations.

## Thé dansant

Le 23 juin 2022, nos aînés se réunissaient salle Magliano Alfieri pour un thé dansant, plus exactement une après-midi récréative animée par J.-M. Dermesropian qui a conquis le public avec ses chants et ses histoires. Les passionnés de danse n'ont pas hésité à entraîner leur compagne en souvenir du vieux temps.



Devant le succès de cette manifestation la mairie et le CCAS ont décidé de la renouveler :

**le 10 novembre à 14 h.**

salle Magliano Alfieri

## Le foot

Depuis quelque temps le club de foot est en sommeil. Les anciens dirigeants ont arrêté leur bénévolat qui a ses limites. Les activités pour les jeunes reprendront la saison prochaine. La municipalité envisage de remettre le stade en état particulièrement en ce qui concerne le grillage et la pelouse.

Le problème de la sécheresse et de l'arrosage qui en découle doit être pris en compte.

**Rappel**

Depuis quelques mois notre pays connaît un épisode de sécheresse sévère caractérisé par de faibles précipitations, notamment des chutes de neige qui ont été très inférieures aux normales saisonnières sur l'ensemble des Alpes. Sur le Verdon l'hydrologie est inférieure de plus de 40 % à la normale, liée à un hiver et un printemps 2022 particulièrement secs. Dans toute la région, les débits des cours d'eau sont très faibles, parfois historiquement bas.

Les seuils entraînant des mesures de restriction sont définis au niveau local par les préfets. Les arrêtés sécheresse doivent assurer l'exercice des usages prioritaires.

**Économisons l'eau**

## À ne pas manquer

**18 décembre 2022 « Goûter de Noël » pour les enfants**

Réservez cette date festive car outre le goûter une séance de cinéma, une fanfare, animeront ce moment.

**La journée se terminera par le feu d'artifice.**

**Le même jour le Marché de Noël se tiendra sur la place du village.**

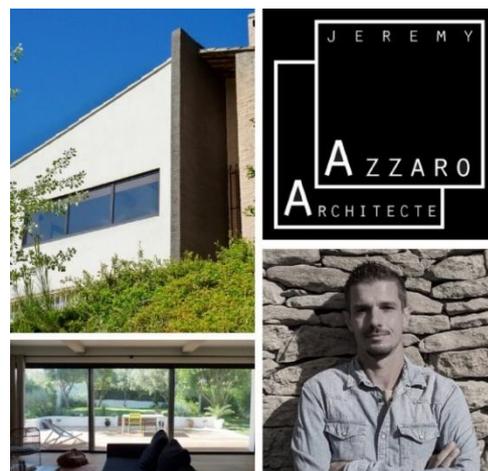
## Bienvenue à Riez

Nouvellement installé à Riez, Jérémy Azzaro est architecte à Marseille et étend à présent son activité ici et dans les communes voisines.

Diplômé d'état et habilité à la maîtrise en nom propre (ancien DPLG), il réalise les études d'esquisse et de dessin, les demandes administratives et permis de construire, jusqu'à la conception détaillée et suivi de chantier.

En exercice depuis bientôt 10 ans, il défend l'écriture architecturale contemporaine en s'inscrivant tout de même dans l'environnement méditerranéen et provençal.

Ses réalisations d'extensions, rénovations, maisons individuelles sont visibles sur son site : [www.jeremyazzaro.com](http://www.jeremyazzaro.com)



## Histoire du christianisme à Riez (n° 5)

### La période arlésienne et impériale (990 - 1133)

À la fin du X<sup>e</sup> siècle, les multiples invasions et le féodalisme ont considérablement affaibli le pouvoir carolingien. Hugues Capet, comte de Paris, en profite pour se faire sacrer roi par l'archevêque de Reims en 987. Mais à cette



époque, le royaume de Francs est réduit et Riez appartient au grand royaume d'Arles qui comprend Lyon, Genève et même Besançon. L'Église est alors soumise au pouvoir des princes et les évêques sont à leur service. C'est dans ce contexte que l'évêque de Riez, Almérade, est nommé en 990. Il est de la famille de Girénus, prince de Riez et seigneur de

Moustiers. Si Almérade vient au secours du monastère de Lérins ruiné par les Sarrasins, il est surtout connu pour avoir nommé le premier collège de chanoines rattachés à la cathédrale, que l'on connaît sous la dénomination de chapitre. Le royaume d'Arles est annexé en 1033 par le Saint-Empire romain germanique de Conrad II et prend le nom de « Bourgogne impériale », un des trois royaumes de l'Empire avec celui d'Allemagne et d'Italie. Comme le faisaient les carolingiens, les empereurs du Saint-Empire interviennent dans les affaires religieuses. Riez fait partie du comté de Provence qui bénéficie d'une grande autonomie. Durant cette période, se succèdent à Riez des évêques moins connus, comme Bertrand, Ageric ou Henri. Pour faire face au déclin de son autorité et à la dégradation morale de son clergé, l'Église décide de réagir par ce qu'on appelle la réforme grégorienne. Le pape Grégoire VII en effet instaure l'autorité du siège de Rome et condamne l'investiture des évêques en dehors de l'Église en 1075. Il excommunie même l'empereur qui doit faire pénitence à Canossa. C'est dans une Église en pleine réforme qu'Augier, enfant du pays, est nommé sur le siège de Riez en 1091. Il est connu pour sa piété et son dévouement. Augier rétablit le collège des chanoines réduit à la pauvreté et le soumet à un ordre régulier. Encouragé par sa hiérarchie, il récupère les biens spoliés de l'Église sur tout le territoire épiscopal qui était étendu, de Moissac aux « Cornettes » (Châteauredon). De nombreuses propriétés et revenus, dont le château et les dîmes, reviennent ainsi à l'évêché de Riez. Augier peut alors soutenir des abbayes : Lérins reçoit entre autres l'église de Moustiers avec ses revenus et Saint-Victor celle de Tavernes. Il n'oublie pas de soutenir les Croisades et donne l'église de Puimoisson à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1125. L'évêque de Riez peut aussi initier la restauration de l'ancienne cathédrale de Riez. C'est en tout cas autour de cette période que l'on situe celle de la coupole du baptistère. Après quarante-trois-ans d'épiscopat, Augier meurt à Gap en 1133 alors qu'il se rendait à Rome.

## Les cimetières remarquables

Depuis quelques années déjà, l'État français et plusieurs responsables régionaux ont pris conscience de l'appauvrissement historique et architectural entraîné par la lente disparition de nos plus anciens cimetières. Aussi, des mesures de protection sont actuellement en train d'être prises : de nos jours, nul ne doute plus que les cimetières sont des lieux de mémoire, mais aussi d'art et d'histoire. Ils sont de véritables musées à ciel ouvert, réserves d'archives précieuses, sculptées ou gravées dans la pierre et le métal. Ils sont aussi des conservatoires des mentalités, des modes architecturales et du goût de jadis.

Nous avons la chance, dans le département même des Alpes-de-Haute-Provence, de posséder trois cimetières remarquables et, qui plus est, officiellement identifiés comme étant des lieux historiques : celui de Beaujeu classé dès 1943, celui de Forcalquier classé en 1946... et celui de Riez protégé en tant que site inscrit en 1944.

Dans sa partie la plus ancienne, le cimetière de Riez est en effet considéré comme un « cimetière provençal très caractéristique » constituant, avec le plateau sommital de la colline de Saint-Maxime, « l'un des pôles historiques et patrimoniaux majeurs de notre département ». Les visiteurs et touristes qui, de plus en plus nombreux, franchissent quotidiennement les portes de ce lieu de sérénité ne s'y trompent pas.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les cimetières sont essentiellement des enclos qui entourent un terrain vague. En trois générations, ils vont devenir un espace public apprivoisé, quotidiennement parcouru par les familles désireuses de commémorer leurs morts. Plus récemment, comme nous l'avons écrit, ils sont devenus des lieux de mémoires pourvus d'une haute valeur historique.

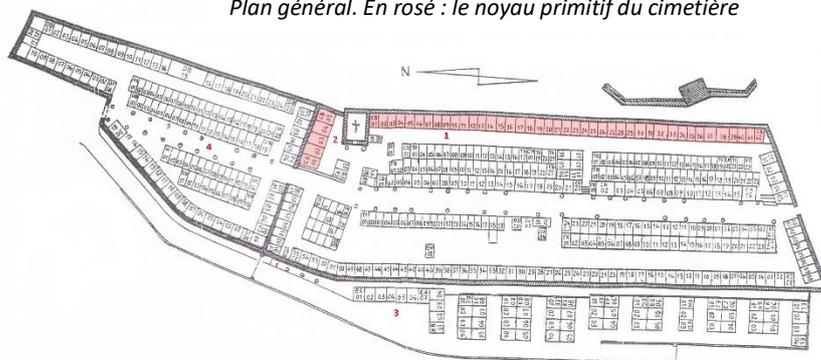
La Révolution a fait disparaître, en France, les tombeaux d'Ancien Régime et il faut attendre le renouveau entraîné par le décret impérial du 12 juin 1804 pour voir apparaître les cimetières-promenades que nous connaissons aujourd'hui, à commencer par celui du Père-Lachaise, à Paris. Le cimetière de Riez fait partie de cette nouvelle génération, créé par Napoléon, en pleine campagne de Russie, par un décret du camp de Moscou daté du 21 septembre 1812. Le nouveau champ des morts entrera en fonction quatre ans plus tard, en 1816.

La plupart des tombes sont dans un premier temps très simples et de statut éphémère. Il faut attendre l'année 1845 pour qu'un large système de concessions soit mis en place. Les tombes qui possèdent ce statut constituent la rangée la plus septentrionale de l'ancien cimetière, prolongé par un terrain annexe situé immédiatement à l'ouest. Les sépultures « perpétuelles » qu'on y voit appartiennent pour l'essentiel aux années 1840-1870 et sont celles des personnalités les plus importantes de la cité : plusieurs maires de Riez y figurent ainsi que des représentants des dernières familles nobles attachées à l'ancien évêché. On y dénombre plusieurs hommes de loi, un procureur général, des médecins, des officiers, dont un général, des poètes et pour faire bref, tous les noms des plus anciennes familles de Riez, témoins de l'importance intellectuelle que conservait encore la ville.



*Le noyau primitif du cimetière, vu depuis le sud-ouest*

*Plan général. En rosé : le noyau primitif du cimetière*



Les monuments funéraires qui correspondent à ces concessions reflètent la bonne éducation des notables riézois, et renvoient fréquemment à la culture classique (stèles « grecques », colonnes antiques et dans le cas exceptionnel de la tombe de Lady Heathcote-d'Herculès, reproduction en marbre d'un temple néo-classique).

Ces monuments comptent donc parmi les plus anciens de l'art funéraire bas-alpin, mais ils sont aussi les derniers témoins de l'importance qu'a conservé Riez jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ornent en outre l'un des plus beaux jardins de la commune.

Philippe Borgard

## NAISSANCES

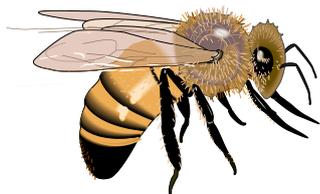
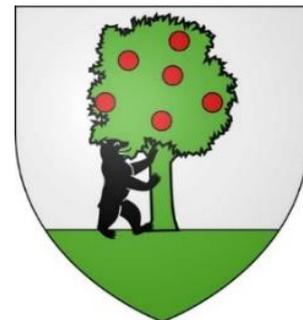
- ✚ Giulia, Laure, Simone, Chantal SANCHIZ, née le 24 juin 2022 à Aix-en-Provence
- ✚ Maloé, Eric, Christian POULAIN, né le 15 juillet 2022 à Digne-les-Bains
- ✚ Liham, Luis MMADI ABDOU, né le 2 septembre 2022 à Manosque

## MARIAGES

- ✚ Lydia MAESTRE et Khaled AGREBI, le 8 juillet 2022
- ✚ Catriona HARVEY et Sébastien ALLEMAND, le 30 juillet 2022
- ✚ Mélanie NAVARRO et Renaud ROBERT, le 27 août 2022
- ✚ Nadia SANCHEZ et Jean PAVLOFF, le 10 septembre 2022

## DÉCÈS

- ✚ 14 juin 2022, Jean MATHIEU, né le 24 juin 1943
- ✚ 4 juillet 2022, Jeanine DUCEY, née le 2 août 1931
- ✚ 14 juillet 2022, Renée DOL, née le 24 juillet 1937
- ✚ 22 juillet 2022, Hector MICHETTI, né le 28 juin 1928
- ✚ 10 août 2022, Jacques TROUSSU-DUPARROY, né le 7 juin 1933
- ✚ 11 août 2022, Jean OLIVERO, né le 22 septembre 1957
- ✚ 20 août 2022, Jean BONIFACE, né le 30 mai 1935
- ✚ 30 août 2022, Jean-François HERMANOVITS, né le 6 décembre 1941
- ✚ 3 septembre 2022, Joao PINTO RIBEIRO, né le 4 novembre 1965
- ✚ 16 septembre 2022, Simone MARTINI née le 15 avril 1942
- ✚ 21 septembre 2022, Jean-Luc SOYEZ né le 15 juillet 1953



### Déclaration de ruches 2023

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur (à partir de la première ruche).

La téléprocédure de déclaration des ruches est disponible en ligne depuis le site [Mes démarches](#) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

### Expression des élus minoritaires

Réunion publique vendredi 18 novembre 18h mairie de Riez.

Depuis deux ans et demi au sein du Conseil municipal, nous impulsons et soutenons des projets importants pour Riez (Petites Villes de Demain, Maison France Services, musée...), interpellons les élus majoritaires sur leurs actions et sommes les porte-parole des Riezais qui nous sollicitent. Nous informons également les habitants des décisions prises en séance, par la diffusion sur le site [ensemble-pour-riez.fr](http://ensemble-pour-riez.fr) des enregistrements des échanges et de nos prises de notes.

Comme nous l'avons fait l'an dernier, nous vous proposons d'animer une réunion publique le vendredi 18 novembre pour échanger sur la situation et l'avenir de notre commune. Nous serons à l'écoute de vos attentes pour Riez. Nous vous ferons part des informations dont nous disposons sur les sujets d'actualité municipale. Nous recueillerons vos questions d'intérêt général afin de les soumettre aux élus.

Le vendredi 18 novembre, venez nombreux, nous comptons sur vous !

Christophe Dubois, Jackie Escudier, Anne-Sophie André.